

La Gazette des Comores

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

24^{ème} année - N°4647 - Vendredi 14 Juin 2024 - Prix : 200 Fc

VULGARISATION DES MÉTIERS DE LA RECHERCHE AU CNDRS :

Deux jours pour démystifier les métiers de la recherche



Les 13 et 14 juin 2024, le Centre National de Documentation et de Recherche Scientifique (CNDRS) accueille un événement majeur dédié à la promotion des métiers de la recherche scientifique. Avec la présence de personnalités influentes et l'attente de plus de 350 étudiants et élèves, ce forum vise à sensibiliser la jeunesse comorienne à l'importance et aux opportunités de la recherche.

La cérémonie officielle de la 1^{ère} édition du Forum de médiation et vulgarisation des métiers de la recherche. Cet événement, prévu du 13 au 14 juin 2024, a réuni plusieurs personnalités éminentes, lors de la cérémonie d'ouverture, dont le directeur général de l'INRAP, des représentants de l'Université des Comores, un conseiller du chef de l'État et un représentant de la coopération universitaire de l'ambassade de France aux Comores.

Hier jeudi, les locaux du Centre National de Documentation et de Recherche Scientifique (CNDRS) ont accueilli l'ou-

LIRE SUITE PAGE 3

07 Dhul hedj 1445
Prières aux heures officielles
Du 11 au 15 Juin 2024

Lever du soleil:

06h 22mn

Coucher du soleil:

17h 49mn

Fadjr : **05h 12mn**

Dhouhr : **12h 10mn**

Ansr : **15h 04mn**

Maghrib : **17h 52mn**

Incha : **19h 07mn**



AFG BANK COMORES :

Mohamed Keldi appelle l'Etat à plus d'équilibre avec les banques

Lors de la cérémonie officielle de la transformation de la Bic-Comores en AFG Bank Comores et AFG Assur en AFG Assurances, l'administrateur représentant des actionnaires privés Mohamed Keldi appelle les autorités à se montrer un peu plus équilibrées dans leurs collaborations avec les

Banques de la place.

La Bic-Comores franchit une nouvelle étape dans son évolution en adoptant la nouvelle dénomination « AFG Bank ». Cette transformation marque non seulement un changement de nom, mais aussi un alignement straté-

gique avec la vision et les valeurs du groupe Afrique Financial Group (AFG), promouvant une synergie accrue entre ses filiales. Le lancement de la marque AFG Bank a été officialisé le 11 juin dernier et c'était l'occasion pour les dirigeants de dévoiler les nouvelles orientations et avantages associés à cette transfor-

mation. L'administrateur représentant des actionnaires privés, Mohamed Keldi, a saisi cette occasion pour parler de la concurrence dans le secteur qui a beaucoup évolué depuis dans le pays.

« Suite à une visite à mes amis d'AFG d'Abidjan, j'ai vu que certaines filiales ayant traversé des périodes un peu difficiles comme nous ces derniers temps, sont devenues hautement profitables, à force de rigueur et de travail. C'est désormais aussi notre leitmotiv maintenant à AFG Bank Comores. Bien sûr, étant donné que cela se passe dans des pays bien plus étendus que le nôtre, les chiffres sont largement bien plus importants que ce qu'on connaît chez nous et pas seulement pour notre Banque. Mais, pour l'instant on pourra se contenter de résultat à partir de 9 petits zéros. Ce qui serait en réalité excellent », montre-t-il.

A cette occasion, il a demandé aux autorités, de bien vouloir se montrer un peu plus équilibrées dans leur collaboration avec les Banques de la place. « L'Etat est le 2ème actionnaire de notre Banque, juste après AFG. 34%, ce n'est pas rien, c'est même plus du double de notre participation, 15%, nous autres particuliers Comoriens. Donc en accompagnant AFG Bank Comores, ça serait nous aider nous-mêmes », montre-t-il. Et de continuer : « Notre

Banque est sans doute la plus outillée de la place en système digital, un système à la pointe de ce qui se fait de mieux et qui est en cours de finalisation dans sa mise en place. Cela mérite encouragement et accompagnement, car c'est tout le pays qui en sortira gagnant. Ce que j'ai eu à entendre avec les collègues administrateurs des autres filiales, me rend optimiste » a-t-il plaidé.

Ce dernier a montré que lors du dernier conseil dans une séance plénière regroupant toutes les filiales d'AFG, il était clairement question qu'AFG accompagne aussi l'Etat comme ils le font dans les autres pays où ils se sont déjà déployés. « Le panafricanisme est dans leur ADN. Ça mérite un juste retour », précise-t-il. Il est à rappeler qu'en adoptant les nouvelles dénominations AFG Bank et AFG Assurance, le groupe AFG réaffirme son engagement à offrir des services financiers et assurantiels de qualité supérieure, répondant aux besoins diversifiés de ses clients. Cette initiative s'inscrit dans une dynamique d'expansion du groupe en Afrique, consolidant sa position de leader dans les secteurs bancaire et assurance. Les deux filiales, en uniformité avec le groupe, abordant désormais le nouveau slogan « et tout devient possible ».

Nassuf Ben Amad



NUMÉRIQUE

L'Anaden noue un partenariat avec Nucleon Security

L'Agence nationale pour le développement numérique (ANADEN) a signé récemment un mémorandum d'entente avec Nucleon Security. Il s'agit d'une entreprise française spécialisée dans la protection des postes de travail et des serveurs grâce à sa solution Nucleon Smart. Grâce à cette collaboration, l'Anaden estime pouvoir appuyer la cybersécurité et le développement numérique dans le pays.

été scellé par le directeur de l'ANADEN, Mouzaouyani Chamssoudine et El Mostafa Rabii, Directeur Général de la Sécurité des Systèmes d'Information (DGSSI) du Royaume du Maroc et Vice-Président du Réseau Africain des Autorités de Cybersécurité.

Pour le développement numérique dans le pays, l'Anaden cherche à tisser les meilleures relations qui soient pour être à la hauteur de ses missions respectives. Selon le com-

munié de l'agence, la collaboration Sud-Sud illustre la pertinence de s'appuyer sur les jeunes talents africains capables de répondre non seulement aux enjeux nationaux, régionaux et continentaux, mais aussi de conquérir des marchés sur d'autres continents.

« L'ambition est de mettre en avant nos ressources internes, de renforcer notre position et de démontrer l'innovation et la compétence de nos professionnels africains

», souligne l'agence. Ainsi des opportunités significatives pour les experts nationaux en cybersécurité, surtout ceux du développement d'activités offshoring sont envisageables à partir de cette collaboration d'autant plus qu'elles contribuent à l'ouverture de centres de support, induits par les enjeux du Following Sun devant assurer une meilleure productivité.

Kamal Gamal



Après avoir développé en mai dernier le Portail national de Cybersécurité, l'Agence en charge du développement numérique renforce ses partenariats avec des entreprises étrangères pour le développement numérique du pays. Le 1er juin dernier, l'ANADEN a signé un mémorandum d'entente avec Nucleon Security. À travers cette collaboration, l'agence s'aligne également avec les objectifs de l'Alliance Smart Africa et plus particulièrement avec les missions du réseau africain des autorités nationales de Cybersécurité (ANCA). L'ANCA vise « à renforcer la coopération en matière de cybersécurité à travers le continent africain, et ce partenariat stratégique contribue de manière significative à cet effort collectif ». Le mémorandum a

Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmerie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Mohéli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Mohéli: 772 03 71

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Mohéli: 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 773 43 43
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18

VULGARISATION DES MÉTIERS DE LA RECHERCHE AU CNDRS :

Deux jours pour démystifier les métiers de la recherche

Lors de la cérémonie d'ouverture, le directeur général du CNDRS, Twawilou Mzé Hamadi, a souligné que la recherche est un pilier fondamental du développement de nos sociétés. « La recherche permet de répondre aux grands défis de notre époque, qu'ils soient environnementaux, technologiques ou médico-sociaux. Pourtant, il arrive souvent que les jeunes ne soient pas suffisamment informés sur les carrières et les opportunités que ce domaine peut offrir. Aujourd'hui, nous avons pour mission de démystifier les

métiers de la recherche, de vous montrer qu'ils ne sont pas réservés à une élite, mais sont accessibles à tous ceux qui possèdent curiosité, passion et détermination », avance-t-il. Et d'enchaîner : « Nous voulons vous inspirer. La recherche est une quête où chaque question mène à une nouvelle découverte, où chaque découverte suscite une nouvelle question ».

Selon lui, cet événement s'inscrit dans le cadre des objectifs du CNDRS, créé en 1979, pour répondre aux besoins croissants en matiè-

re de préservation du patrimoine et de sensibilisation à la recherche. Le but est d'informer et de sensibiliser les jeunes scolaires sur les métiers de la recherche scientifique, leur importance et leur contribution socio-économique. D'après lui, plus de 350 étudiants et élèves sont attendus pour participer à cet événement. Divers stands ont été installés dans le hall du CNDRS, parmi lesquels se trouvent des laboratoires de recherche et des géologues. De nombreuses activités sont programmées, incluant des stands d'infor-

mation, des ateliers scientifiques, des sessions de slam, des jeux créatifs ainsi que des mini-conférences débats sur l'importance de la science.

Dans le même élan, le directeur de l'enseignement supérieur s'est adressé aux élèves. « Chers élèves, vous êtes l'avenir de notre nation. Votre curiosité, votre créativité et votre passion sont les clés pour relever les défis de demain. En vous engageant dans la recherche, vous avez l'opportunité de contribuer de manière significative à l'améliora-

tion de notre monde. Que vous soyez attirés par les sciences naturelles, les sciences sociales, l'ingénierie ou la technologie, il y a une place pour vous dans la recherche », dit-il. Il a également souligné que « la recherche occupe une place de choix dans le programme des Comores Émergents (PCE), ce qui signifie que le gouvernement est à vos côtés. C'est pour cette raison que l'État a mis en place l'Université des Comores. »

Ibnou M. Abdou

60E BOUGIE DE LA CNUCED :

Azali veut renforcer la coopération avec la CNUCED

Reconnaissant des appuis multiformes de la CNUCED aux Comores, le chef de l'Etat a saisi l'occasion de la 60e bougie de la CNUCED pour appeler à étendre la coopération dans différents domaines prioritaires.

À Genève pour le 60e anniversaire de la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (Cnuced), le chef de l'Etat Azali Assoumani dans son allocution a rendu un hommage à la Chine qui apporte sa contribution concrète pour aider à la mise en œuvre du Programme de développement durable et a salué ce grand partenaire qui ne cesse d'intensifier sa coopération dans les domaines du commerce, de l'investissement avec les pays africains et, en particulier les Comores.

D'emblée, Azali Assoumani a rappelé qu'au lendemain de la grande vague de décolonisation du début des années 60, en Afrique, la CNUCED fut en soi un événement histo-

rique dans le sens où elle a œuvré en faveur de la cohésion des pays du Sud autour d'une revendication majeure, à savoir l'obtention d'échanges commerciaux rééquilibrés. « Aujourd'hui, on peut affirmer sans se tromper que le bilan de la CNUCED est tout à fait positif », avance le président, tout en soulignant quelques exemples comme la concrétisation de l'Accord sur le système généralisé de préférences, mais aussi à la création d'un fonds commun pour les produits de base, ou encore à la mise en place d'un montant minimal harmonisé d'aide publique au développement par les pays donateurs. Selon lui, grâce à la CNUCED, le régime préférentiel a été accordé aux pays en développement dans les échanges internationaux, et les pays du Sud ont pu vivre la mise en œuvre concrète de politiques multilatérales profondément innovantes, etc.

Il a tenu à saluer la coopération entre les Comores et la CNUCED qui a appuyé, la mise en place du



Système SYDONIA++, sa migration vers SYDONIA Word, et celle d'un guichet unique électronique et apporté un appui technique au ministère de l'économie et du commerce, tout au long du processus de son adhésion à l'OMC. Reconnaissant de cet apport, il appelle à étendre cette coopération à différents domaines prioritaires. « Notre pays a besoin d'un appui pour lui permettre de tirer profit de sa sortie de la catégorie des pays les moins

avancés (PMA) à celle des pays à revenus intermédiaires, suite au reclassement fait par la Banque mondiale, en 2018, afin de réussir la réalisation de Plan Comores Emergentes, d'ici 2030. Nous souhaiterions également aller vers l'opérationnalisation du plan d'action national de mise en œuvre de la Zlecaf et la mise en place d'une feuille de route globale pour une intégration bénéfique des Comores dans le système de commerce multi-

latéral, la diversification de l'économie comorienne, l'élargissement de sa base d'exportation et la réduction de ses importations », plaide Azali, en formant le vœu que les 60 ans de coopération soit « une source d'inspiration pour qu'ensemble nous puissions tracer une nouvelle voie, encore plus prometteuse, vers un avenir de prospérité partagé ».

Notons que ce forum mondial, était un moment décisif de réfléchir aux enseignements tirés au cours des six dernières décennies et de tracer une nouvelle voie pour l'avenir. D'ailleurs, le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres a déclaré à cette occasion que le monde a besoin d'un marché mondial et d'une économie mondiale, car il ne peut pas se permettre de se diviser en blocs rivaux ». Il souligne que la CNUCED reste « fidèle » au principe fondamental de promotion d'un développement inclusif et durable par le commerce et l'investissement.

Andjouza Abouheir

PROJET BUNDO LA MALEZI

Un loupé préjudiciable pour l'entrepreneur chargé des travaux de l'EPP Mvouni

L'entrepreneur chargé de réaliser les travaux d'extension et de réhabilitation de l'école primaire publique (EPP) de Mvouni aurait-il failli à sa mission. Alors que le chantier devrait être livré en mai dernier, l'état d'avancement des travaux accuse du retard, ce qui permet à la CGP (Cellule de gestion du projet) de recruter une nouvelle entreprise pour l'achèvement.

L'école primaire publique de Mvouni fait partie des six écoles primaires publiques (EPP) visées par le programme Bundo la Malezi (BLM) devant être inaugurées depuis l'année dernière. En décembre 2023, le gouvernement et les partenaires officiels du programme BLM ont inauguré 3 EPP à Anjouan (Hombo, Dindri et

Mrijou) et 2 EPP à Ngazidja dont l'EPP Coulée 2 et l'EPP de Vouvouni. Toutefois l'EPP de Mvouni accuse du retard pour la

réception du chantier. Cette situation a poussé le ministre Takiddine Youssouf et certains responsables du BLM à se rendre mardi dernier sur



les lieux du chantier pour s'imprégner de l'état d'avancement des travaux. Accueilli par la notabilité de la ville, la mairie et quelques membres du conseil de l'EPP, le ministre de l'éducation nationale a promis de « mettre tout en œuvre afin de permettre la reprise des travaux après résiliation du contrat avec l'entreprise initiale. Et de rassurer : « La CGP est en cours de recrutement d'une entreprise fiable pour achever les travaux ».

Sur ce point, le ministère a confirmé ce jeudi 13 juin que la CGP a déjà trouvé une nouvelle société pour l'achèvement des travaux. Le chantier va très bientôt reprendre pour une durée raisonnable. « A part l'EPP de Mvouni dont jusqu'à lors l'état d'avancement des travaux est inconfortable, les 3 EPP d'Anjouan ont été inaugurées par le

président de la république le 10 décembre 2023, par contre celles de Ngazidja, 2 écoles ont été réceptionnées et les enfants ont intégré leur école », rappelle-t-il.

Pour rappel, le programme Bundo la Malezi doit en cette année 2024 se consacrer à la mise en œuvre des 8 établissements (Lycées de Moroni, Mutsamudu, Domoni et Fomboni - Collèges de Mbouéni et Mirontsy - EPP Sanfil et Komoni). Puis suivra une deuxième phase de 16 établissements dont 10 collèges ruraux (CR) et 6 écoles primaires publiques (EPP) dans les trois îles et enfin 8 collèges ruraux (CR) et 14 écoles primaires publiques (EPP). Il s'agit d'un vaste programme financé par l'Agence française de développement (Afd).

Kamal Gamal

SÉCURITÉ PUBLIQUE

La force publique est appelée à redoubler d'efforts à Mwali

La gouverneure de l'île de Mohéli Chamina Ben Mohamed a réuni les responsables de l'AND (armée nationale de développement) à son siège de Bonovo ce mercredi. C'est pour une prise de contact mais aussi voir comment travailler ensemble pour lutter contre les différents problèmes sécuritaires que connaît l'île de Mohéli. Une commission va être créée dans un plus bref délai pour renforcer le maintien de la sécurité dans l'île.



La FCD (force comorienne de la Défense), la gendarmerie et la police nationale, la sécurité civile et la garde côte ont été tous invités ce mercredi matin à Bonovo par la gouverneur Chamina Mohamed. Il s'agit de la première réunion effectuée par la nouvelle locataire de Bonovo avec la force de l'ordre. L'idée selon Milissane Hamdia, coordinateur de l'action gouvernementale à Mohéli, est de mettre en place une feuille de route qui permettra de réduire sinon de mettre fin aux problèmes sécuritaires qui menacent la population locale et de garantir la paix et la stabilité dans

le pays. La protection des biens et des personnes, la lutte contre l'immigration clandestine, la délinquance juvénile, la toxicomanie étaient au menu de cette discussion.

Et le Coordinateur de préciser que plusieurs propositions ont été formulées. Les éléments de force publique vont devoir travailler 24 heures sur 24 pour des missions de maintien de l'ordre aux quatre coins de l'île. « On a touché plusieurs volets. On a fait part aussi à Madame Chamina des conseils qu'elle doit

avoir par rapport à l'expérience des membres de la force de sécurité qui étaient présents ici. Nous avons passé en revue les récents événements pour voir comment travailler ensemble pour une stabilité durable » explique Milissane Hamdia.

La brigade routière va poursuivre sa mission d'assurer une surveillance régulière des automobiles pour réduire les accidents de la route qui font des victimes chaque année. La garde côte comorienne est appelée à renforcer ses missions de

patrouille pour éviter les migrations clandestines mais aussi de stopper l'entrée ou la vente des produits stupéfiants dans le territoire national. « La traque des toxicomanes doit être une priorité pour tous. Ils sont nombreux dans nos villes. Et ils représentent un danger public en particulier les mineurs » a rappelé la nouvelle gouverneure de Mohéli. Une commission sera créée dans un bref délai pour superviser ces travaux.

Riwad

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
Elhad Said Omar
Rédacteur en chef
Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
Toufé Maecha
Rédaction
A. Mmagaza
M.I.M Abdou
Andjouza Abouheir
Nassuf Ben Amad
Kamal Gamal Abdou
Nabil Jaffar
Riwad
A Bardraoui
Mise en page
Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
Mariama Mhoma
Documentation archiviste
Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
Mohamed Said Hassane
Impression
Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
Tel: 773 91 21/ 322 76 45

UNION DES COMORES
Unité – Solidarité – Développement

Conseil National
de la Presse
et de l'Audiovisuel

N°24 / 116 /CNPA/PR



COMMISSION NATIONALE D'ATTRIBUTION
DE LA CARTE PROFESSIONNELLE DE PRESSE (CNACP)

جمهورية القمر المتحدة

وحدة - تضامن - تنمية

Moroni, le 11 juin 2024

COMMUNIQUE DE PRESSE
CAMPAGNE 2024 POUR L'ATTRIBUTION DES CARTES DE PRESSE AUX JOURNALISTES

La Commission Nationale d'Attribution de la Carte de Presse (CNACP) annonce le lancement officiel de la campagne 2024 d'attribution des cartes professionnelles de presse aux journalistes exerçant le métier dans les médias légalement enregistrés en Union des Comores. La première campagne comptant pour la première session sera ouverte du 15 juin au 31 juillet 2024 sur l'ensemble du territoire national.

La Commission a déjà tenu trois séances techniques qui ont permis de mettre en place un Bureau exécutif, de valider le Règlement intérieur, d'évaluer le cadre juridique de la carte de presse et déterminer les modalités d'attribution de cette sésame aux professionnels des médias conformément aux dispositions des articles 153, 154 et 155 de la Loi N°21-011 AU du 8 juin 2021 portant Code de l'Information, promulguée par le décret N°22-002/PR du 18 janvier 2022.

La carte professionnelle de presse, identifiant essentiel à la reconnaissance du statut officiel de journaliste dans notre pays, permettra au détenteur de se reconnaître comme tel et se faire connaître pour mieux travailler dans les normes édictées par la réglementation en vigueur. Elle aidera aussi le Conseil National de la Presse et de l'Audiovisuel (CNPA), à mieux maîtriser l'écosystème journalistique et à poursuivre ses efforts de professionnalisation du métier de journaliste.

La Commission communiquera, dans les meilleurs

délais, une fiche d'information qui précisera les modalités de retrait et de dépôt de la demande de la carte de presse. Mais en attendant, les journalistes et les auxiliaires de presse peuvent déjà commencer à réunir les éléments du dossier ci-dessous qu'ils devront déposer à la Commission durant cette période:

- Un certificat de l'Employeur attestant la qualité de journaliste et le poste occupé
- Les trois dernières fiches de salaire du demandeur
- Trois copies des productions du demandeur des trois derniers mois précédant le dépôt de dossier : presse écrite (coupures de presse), radio (scripts et bandes sonores), télévision (sujets, images, son), web (articles diffusés avec le lien et la date)
- Les copies légalisées des diplômes professionnels ou universitaires et/ou des attestations de formations spécialisées ou de stage
- Un formulaire de demande à retirer auprès de la commission nationale de la carte professionnelle
- La copie valide de la carte nationale d'identité ou du passeport
- Le dernier bulletin N° 3 du casier judiciaire de moins de trois (03) mois
- Un titre de séjour et un certificat de résidence pour les journalistes étrangers exerçant aux Comores
- Deux photos d'identité récentes
- Des frais des dossiers de 15000 KMF non remboursables. Les demandeurs se trouvant dans les îles

d'Anjouan et de Mohéli déposeront leurs dossiers dans des endroits qui leur seront communiqués ultérieurement. Un demandeur se trouvant en dehors du pays pendant la période du retrait ou de dépôt peut envoyer son dossier en ligne avec tous les éléments scannés à l'adresse suivante : contact@cnpa.km

En cas de dépôt en numérique, il est obligatoirement exigé de déposer un support physique dudit dossier au Secrétariat de la Commission.

La Commission tient à remercier l'ensemble des acteurs impliqués dans ce processus. Elle se félicite surtout de l'engagement des pouvoirs publics et plus particulièrement du Ministre de l'Intérieur, de l'Information, de la Décentralisation et de l'Administration territoriale chargé des Relations avec les Institutions dans cette étape importante vers la professionnalisation du métier de journaliste aux Comores



INTERVIEW

Stefano Cusin : "Contre le Tchad, nous avons joué notre football. C'est ce qui nous a manqué contre Madagascar"



Après le match et la victoire des Cœlacanthes contre les Sao du Tchad, le sélectionneur des Comores a salué l'état d'esprit du groupe. Et selon lui, la meilleure des choses à faire est de mettre les joueurs dans les meilleures conditions. Interview.

Question : Coach, vous avez neuf (9) points, le record de points des Comores dans une compétition officielle. Atteindre ce nombre en si peu de temps, quel est votre sentiment ?

Stefano Cusin : C'est un sentiment positif par rapport au tra-

vail abattu depuis le départ. On est en pleine reconstruction, il ne faut pas oublier que l'on vient d'une non qualification à la CAN (2023) et il y'avait une équipe qu'il fallait reconstruire sur les bases de celle qui existait car c'est quand même un bon groupe. Chaque match était important sur les indications et puis quand on gagne ça nous donne de la confiance sur ce que nous sommes en train de faire et que l'important et qu'on ait du vécu ensemble.

Question : Et quel est l'état d'esprit du groupe après ces deux matches ?

S.C. : Pour l'instant je suis content de l'état d'esprit du groupe. Je suis aussi content du travail du staff, il ne faut pas oublier que derrière l'équipe il y'a tout un staff qui travaille, des gens qui s'occupent du matériel, de la logistique, les médecins, les kinés, le team manager, le directeur. C'est une énorme machine qui se met en route afin de mettre les joueurs dans les meilleures conditions possibles. Je suis vraiment satisfait de l'appui du gouvernement et bien sûr de la Fédération.

Pour l'instant c'est un parcours important que l'on soit en train de faire, j'ai la chance de bénéficier avant tout d'un groupe de qualité. Sincèrement la chose la plus importante est de mettre les joueurs dans les meilleures conditions et après c'est à eux de faire le travail.

Question : Qu'est-ce qui a marché contre le Tchad et qui ne l'a pas été contre Madagascar ?

S.C. : On l'a vu dans le dernier match contre le Tchad, ça été une première mi-temps où on a construit notre victoire et en deuxième mi-temps il y'a eu des espaces et on savait que plus les minutes allaient se passer plus on aura des opportunités pour pouvoir marquer. Un grand compliment pour les joueurs car ils ont joué notre football. On n'était pas nous même contre Madagascar, on a eu des occasions on ne les a pas converties et au-delà de ça, on n'avait pas l'état d'esprit pour aborder un match de ce genre. Contre le Tchad, j'ai revu l'équipe que l'on est en train de construire et qui prend du plaisir à travailler ensemble.

Question : Trois victoires en quatre rencontres. Est-ce que cela change la perception que vous vous faisiez au début de ces éliminatoires ?

S.C. : Disons qu'il faut être sincère, à partir du moment où on n'avait jamais gagné un match de qualification en coupe du monde avant. C'est sûr que si on m'avait dit qu'après quatre journées on aurait trois victoires, sincèrement j'aurais signé. Mais, bon dans une phase de construction, généralement les résultats ça va pas toujours ensemble dans le sens où il faut aussi commettre des erreurs pour s'améliorer, pour comprendre ou est ce qu'il faut travailler, qu'est-ce qu'il faut améliorer. C'est vrai que quand il y'a des résultats, qu'on s'entraîne mieux et tout le monde a la conviction qu'on est en train de devenir plus forts. La conviction je l'ai toujours eu depuis le début car j'ai vu un groupe volontaire, des joueurs qui avaient envie de jouer pour le pays et pour rendre heureux les gens et reprendre la tête du groupe. En tant que responsable, entraîneur, cela m'a rendu heureux et puis c'est fantastique pour

le travail abattu par le staff. Ça c'est quelque chose d'extraordinaire et tout le monde a tout fait pour mettre dans les meilleures conditions les joueurs.

Question : Et quels sont tes objectifs sur ces éliminatoires ?

S.C. : Je me pose d'objectif, il faut avancer match par match. Ça ne sert à rien de trop parler, le football ce n'est pas du bavardage, c'est sur le terrain que ça se passe et on a bien vu contre Madagascar. Ça ne sert à rien d'incriminer, de parler, c'était un jour sans, on a raté notre approche, on a pris un but très rapidement et ça a conditionné le match. Maintenant on est au début des qualifications. On a fait seulement quatre matches sur dix, on est seulement à 40% des matches, quand on sera à 60, 70% des matches, là on pourra dire quelque chose, on pourra dire oui on y est on pourra lutter jusqu'au dernier match pour obtenir cette qualification.

Propos recueillis par
Imtiyaz



Avis Spécifique de Passation de Marchés – Demande de Propositions sans Préqualification

Demande de Propositions Systèmes d'Information (Conception, Fourniture et Installation) (Sans Préqualification)

Acheteur : Agence d'Exécution du Projet (AEP)

Projet : Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores (Projet No. P177646)

Intitulé du Marché : Conception, installation et mise en service d'un système informatique de gestion de la SONELEC

Pays : Comores

Prêt No. / Crédit No. / Don No. / : IDA Grant No. E0490-KM, IDA Credit No. 71290-KM

Demande de Propositions No. : KM-AEP SONELEC-420829-GO-RFP

Émis le : 03 juin 2024

• Le Gouvernement de l'Union des Comores a obtenu un financement de la Banque mondiale pour financer le coût du Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre de la **conception, de l'installation et de la mise en service d'un système informatique de gestion de la SONELEC.**

• L'Agence d'Exécution du Projet (AEP) invite, par la présente, les Proposants de pays éligibles à remettre des Propositions sous pli fermé, pour la réalisation de la **conception, de l'installation et de la mise en service d'un système informatique de gestion de la SONELEC sur ses sites de Moroni, Fomboni et Mutsamudu, sur une période de 12 mois.**

• La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en recourant à une Demande de Propositions (AP) telle que définie dans le « Règlement applicable aux Emprunteurs – Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement » de Juillet 2023 de la Banque Mondiale (« le Règlement de Passation des Marchés »), et ouverte à tous les Proposants éligibles tels que définis dans le Règlement de Passation de Marchés.

• Les Proposants éligibles intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner le Dossier de Demande de Propositions dans les bureaux de Naoildine Houmadi et examiner le Dossier de Demande de Propositions (DDP) durant les heures de bureau si applicable par exemple entre 9:00 et 16:00 heures à l'adresse indiquée ci-dessous.

• Le Dossier de Demande de Propositions en français peut être obtenu par tout Proposant éligible intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous. Le DDP sera adressé par courrier électronique.

• Les Propositions doivent être livrées à l'adresse ci-dessous au **plus tard le 15 Juillet 2024 à 15:00 heure locale.** La passation de marchés électronique « ne sera pas » autorisée. Les Propositions tardives seront rejetées. Les enveloppes extérieures de la Proposition portant la mention « PROPOSITION ORIGINALE » et les enveloppes intérieures portant la mention « PARTIE

TECHNIQUE » seront ouvertes au public en présence des représentants désignés du Proposant et de toute personne qui choisira d'y assister, à l'adresse ci-dessous **le 15 Juillet 2024 à 15:00 heure locale.** Toutes les enveloppes portant la mention « PARTIE FINANCIÈRE » resteront non ouvertes et seront conservées en lieu sûr par l'Acheteur jusqu'à la deuxième ouverture publique des Propositions.

• Les Propositions doivent être accompagnées d'une « **garantie de proposition** » de **quatre-vingt mille dollars des Etats-Unis (80000.00 \$EU).**

• Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Proposant retenu, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs inclus dans le dossier de demande de propositions.

• L'adresse mentionnée ci-dessus est :

Agence d'Exécution du Projet (AEP)
Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores
Mr Naoildine Houmadi ; Coordonnateur
Route de Salimani, Quartier Sahara, MORONI, Union des Comores
Téléphone : +269 763 1094 / 3339800
Courriel : aep.paesc@gmail. HYPERLINK "mailto:aep.paesc@gmail.com"com site web de la SONELEC : www.soneleccomores.com

TOURNÉE DE MALHA EN FRANCE

La star comorienne programmée à la 89e édition du festival de l'humanité

Grâce aux succès artistique et médiatique de Malha observés à l'hexagone, l'artiste locale peut également participer au festival de l'humanité prévu à la Base 217 du Plessis-Pâté du 13 au 15 septembre prochain. Toujours en tournée en France, la chanteuse sera de retour au pays le 28 juin prochain.

Encore une opportunité s'ouvre pour la chanteuse comorienne Malha. Elle doit par la volonté du seigneur participer au grand rendez-vous du festival de l'Humanité prévu en France en septembre prochain. Il s'agit d'un événement culturel, politique et populaire, organisé chaque année par le groupe de presse l'Humanité. Cette fête encore appelée festival huma avait réuni l'année dernière environ 430 000 personnes sur trois jours. Le manager de l'artiste, Lee Nossent, s'est félicité d'une telle opportunité inattendue. « C'est l'un des plus grands festivals organisés en France. Et on a la chance d'être programmé. C'est une très bonne nouvelle pour nous. On doit revenir aux Comores le 27 juin puis retourner en France en fin août pour le festival huma prévu en septembre. Nous aurons encore 7 à 8 dates de

rendez-vous », avance-t-il. Arrivé en France en mai dernier, le couple Ma-Lee continue de côtoyer plusieurs médias français et scènes après scènes. « On a fait deux télévisions déjà, on a fait une émission sur France télé, sur la chaîne France O. Ces émissions ont mis en valeur l'artiste Malha et lui ont permis de se livrer pour raconter son histoire et son parcours. Actuellement on est sur Lyon puis on partira pour Marseille afin de clôturer la tournée médiatique », annonce-t-il.

Sur l'aspect artistique, Malha a fait le show à Grigny le 31 mai dernier en compagnie de Guiri H, Rayad puis à Poitiers le 7 juin dernier. « A Grigny c'était un peu difficile car les jeunes comprenaient moyennement le français mais Malha a su les captiver en expliquant la signification des chansons tout en jouant sur scène avec le public. Le 07 juin à Poitiers c'était

encore exceptionnel car nous avons eu le soutien d'un journal du village comorien en France. Puis le 08 juin dernier, il y a eu la nuit des Comores qui a été un show vraiment réussi car à partir de là on nous a contacté pour d'autres opportunités tout comme le festival Huma prévu en septembre prochain », montre le manager de Malha.

Cette artiste a pleinement raison de participer dans ce festival organisé afin de promouvoir des valeurs d'égalité, de solidarité, de paix, de partage et de justice sociale. Grâce à sa volonté de défendre les valeurs féministes, elle pourra échanger avec des associations qui défendent de nombreuses causes essentielles, des luttes sociales, féminisme, de lutte contre le racisme et les discriminations, éducation populaire, démocratisation de la culture.

Kamal Gamal

Les petites Annonces de La Gazette

Adressez-vous au Service
ANNONCES CLASSÉES

La Gazette des Comores
Moroni Badjanani

Tél. : 763 26 20 BP 2216

E-mail: la_gazette@comorestelecom.km



Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche et de l'Environnement
du Tourisme et de l'Artisanat

DIRECTION NATIONALE DES STRATEGIES AGRICOLES ET DE L'ELEVAGE

PROJET : PROJET RESILIANCE DES SYSTEMES ALIMENTAIRES
AUX COMORES (FSRP_KM, P177816)

DON IDA E1830-KM /TF0C1418-KM

COORDINATION NATIONALE DU PROJET

AVIS DE DEMANDE DE COTATION OUVERTE

Réf. N° : 2024/005/MAPETA/FSRP-KM/TRX/DC

Travaux d'Extension du bâtiment du projet FSRP-KM

1. Le Gouvernement Comorien a reçu un financement de la Banque Mondiale pour financer le projet de Résilience des Systèmes Alimentaires (FSRP-KM) et à l'intention d'utiliser une partie de ce Don pour effectuer des paiements au titre de « Travaux d'Extension du bâtiment du projet FSRP-KM ». Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement Direct, comme définie dans les Directives de la Banque Mondiale applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement (FPI) »

2. Le Projet FSRP-KM sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises : « le soumissionnaire doit démontrer une bonne expérience de marchés de construction et ou de réhabilitation des bâtiments à titre d'entrepreneur principal, de membre de groupement, ou de soustraitant au cours de 5ans dernières années à partir du 1er janvier de l'année 2019. Le Soumissionnaire doit aussi établir qu'il disposera d'un Représentant et du Personnel-clé de qualification convenable décrit dans les Spécification, qui est nécessaire pour exécuter le Marché. Le Soumissionnaire doit aussi fournir la liste des matériels détaillés qu'il prévoit affecter aux travaux.

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale telle que définie dans le « Règlement- de Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement, (édition du 1er juillet 2016, révisée en novembre 2017, août 2018 et septembre 2023.) ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat du Projet FSRP-KM situant à Mdé, EX-Cefader au Ministère

de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Environnement, du Tourisme et de l'Artisanat ; email : projetfsrp@gmail.com et prendre connaissance du dossier d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous : **du lundi au vendredi à partir de 8H 00min à 15h 30, et du samedi : 8H 00min à 12H 30min.**

5. Le Dossier d'Appel d'offres en version française peut être retiré par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous. Le dossier d'appel d'offres sera retiré par voie électronique/ou par voie physique au secrétariat du Projet FSRP-KM.

6. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous **au plus tard le 28 juin 2024 à 14H 00.** La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes dans la salle de conférence du Projet FSRP-KM à l'adresse ci-dessous, **le 28 juin 2024 à 14H 30min.**

7. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie d'offre, pour un montant de cinq cent mille (500 000) francs Comoriens.

8. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessous est :
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de l'environnement, du Tourisme et de l'Artisanat

BP :41-Moroni

A Mdé ex-Cefader -maison des épices.

Au secrétariat du Projet (FSRP)/ Email : projetfsrp@gmail.com

Lancé, le 14 juin 2024